
ICANN82 | Forum de la communauté – Séance portes ouvertes de l’ALAC
Mardi 11 mars 2025 – 15h00 à 16h00 PST

MICHELLE DESMYTER

Cette séance va commencer. Veuillez lancer l’enregistrement.

Bonjour et bienvenue à tout le monde à la journée « Portes ouvertes » de l’ALAC. Je suis donc la responsable de la participation à distance pour cette séance.

Cette séance est enregistrée et elle suit les normes de comportement attendu par l’ICANN, ainsi que la politique anti-harcèlement. Les questions seront lues à haute voix si elles sont soumises dans la fenêtre questions-réponses. L’interprétariat est disponible en anglais, français et espagnol.

Si vous souhaitez prendre la parole au cours de la séance, veuillez lever la main sur Zoom. Les participants à distance auront la permission d’activer leur micro. Les participants sur place utiliseront un micro. Veuillez indiquer votre nom, et la langue dans laquelle vous parlerez si elle est autre que l’anglais. Veuillez parler à un rythme raisonnable.

Je vais maintenant donner la parole à Jonathan Zuck, le président de l’ALAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JONATHAN ZUCK

Merci Michelle. Merci à toutes et à tous. C'est notre deuxième séance porte ouverte, micros ouverts, pour des échanges pour cette discussion. Je trouve que cela a vraiment bien fonctionné la dernière fois. Et je n'ai rien d'autre à ajouter. Entamons notre conversation.

Alors tout d'abord, nous allons donner la parole à Liz, qui va nous parler de ce qu'elle a fait et nous faire un point.

ELIZABETH FIELD

Je m'appelle Liz Field. Je vais me présenter rapidement. Je suis l'ombudsman de l'ICANN et mon rôle est de faire en sorte que les membres de la communauté soient traités de façon équitable, que la communauté soit un endroit sûr. Et vous pouvez me contacter pour toute question, tout commentaire et pour toute plainte.

Au regard de la politique anti-harcèlement, alors tout d'abord, je voudrais remercier l'ALAC de m'accueillir. Mais je pense que l'ALAC est un vrai -- est un soutien de ma fonction. Et je voudrais encourager ce soutien et encourager chacun et chacune à poser des questions et émettre des commentaires.

Je vais être très brève dans mes commentaires, et ensuite nous écouterons vos questions, vos commentaires et nous échangerons. Donc je vais vous donner quelques mises à jour sur ce que j'ai fait dernièrement.

Je vais très brièvement parler sur la piste de travail 2, et je parlerai très brièvement des priorités stratégiques de notre fonction et de

ce à quoi vous devez vous attendre. Y a-t-il des questions avant que je me lance dans mon exposé ?

Alors, dans l'ensemble, nous avons travaillé ardemment à l'établissement de processus. Dans le cadre de WS2, la piste de travail 2. Ce qui est important pour moi, c'est que la mise en place de ces recommandations qui remontent à quelques années, l'important, c'est qu'elle se fasse de façon vraiment utile. J'ai passé du temps sur la recommandation elle-même, mais sur la façon dont elle a été donc élaborée. Maintenant, entre l'heure actuelle et le mois de juin, il y aura des mises à jour. Donc, dans le cadre de travail, dans le document de cadre de travail de l'Ombudsman, nous y parlerons des différentes procédures. Et nous classerons par catégorie les différentes plaintes dans notre nouvelle structure qui nous aidera à communiquer avec la communauté.

L'autre aspect au sein de cette piste de travail 2, c'est le plan de communication. Nous avons un plan pour l'année, avec des activités. Et tout d'abord, je voudrais attirer l'attention sur le fait que nous avons un sondage qui sera donc transmis. Et j'apprécierais que vous y participiez. C'est important d'avoir ces retours pour nous permettre d'améliorer le bureau de l'ombudsman.

Et je voudrais aussi dire que nous avons un centre de ressources pour la communauté et une plateforme de ressources. Donc si vous souhaitez nous aider à tester les produits, ça serait très apprécié. Donc voilà.

En ce qui concerne les priorités stratégiques, nous élaborons un plan. Il y a trois priorités stratégiques. La première porte sur l'excellence opérationnelle de notre bureau, faire en sorte que tous nos processus soient solides. La gestion des dossiers, qu'elle soit faite de façon professionnelle. L'autre priorité, c'est développer la confiance et la collaboration des parties prenantes. Il s'agit donc de renforcer l'engagement et l'implication avec la communauté par le biais des blogues, de séances de participation avec la communauté. Donc, je me réjouis de vous entendre sur les avis et les conseils que vous pourrez nous donner pour améliorer notre capacité de répondre aux besoins de la communauté.

Et puis, ensuite, il y a les améliorations stratégiques. Nous examinons les tendances, les schémas, et ce qu'ils nous disent sur ce qui peut être amélioré au sein de l'ICANN. Comme vous le savez, il y a une politique contre le harcèlement qui est en train d'être révisée. Et il y aura, pour l'accompagner, un programme d'activités de communication en soutien à cette politique.

Et enfin, ma demande envers vous, c'est de m'aider par des retours en ce qui concerne la participation, l'implication, et y a-t-il des points difficiles autour desquels je pourrais vous aider, autour desquels l'ombudsman pourrait vous aider ? Voilà, merci.

JONATHAN ZUCK

Je vais commencer. Je n'ai pas d'ordinateur portable. Donc, si vous voulez bien, Michelle, vérifier s'il y a de la participation en ligne.

Alors ce qui m'inspire une question dans vos propos, c'est donc cette bibliothèque, cette ressource, en quelque sorte, qui serait une bibliothèque en ligne. Et est-ce qu'il pourrait y avoir une corrélation avec un ICANN Learn, car il y a un cours anti-harcèlement. Et concernant la politique anti-harcèlement, elle a été diffusée amplement. Alors est-ce que vous avez le sentiment que la communauté a une meilleure compréhension de ce sujet ? Est-ce que cette politique, qui est vraiment largement diffusée, est-ce qu'elle a un impact, et est-ce qu'elle permet vraiment aux gens de comprendre de quoi il s'agit et quels sont les comportements acceptables. Ou c'est encore trop tôt pour dire s'il y a eu un effet ? Merci.

ELIZABETH FIELD

Est-ce que vous souhaitez que je réponde à chaque question individuellement, ou que je prenne toute une série de questions ? En ce qui concerne la bibliothèque de ressources, la première chose que je fais avec ce hub de ressources, c'est que je travaille avec l'équipe qui gère ICANN Learn. Et nous aurons des cours sur le harcèlement et d'autres cours pertinents qui ont déjà été conçus. Voilà l'une des fonctionnalités.

En ce qui concerne les ressources à proprement parler, cela dépendra de ce que les gens considèrent comme étant utile. Il y a d'autres groupes qui s'intéressent au travail interculturel, à la communication. Je produis ces choses pour des situations, donc,

où c'est applicable. Et j'aimerais savoir ce qui vous aiderait dans votre travail. Donc voilà pour la question portant sur les ressources.

En ce qui concerne la politique anti-harcèlement et la communauté, comment c'est perçu. Nous n'avons pas de données. Voilà la réponse brève à cette question. Et ce que j'ajouterai, c'est qu'une politique, c'est une réponse. Ce n'est pas forcément de la prévention. Donc on définit le comportement qui est interdit. Mais ce que je voudrais dans le cadre de ces politiques, c'est de se concentrer aussi sur la prévention, mettre en avant les comportements positifs et réduire et atténuer les comportements indésirables. Pour le moment, nous n'avons pas encore les données pour déterminer si les politiques ont porté leurs fruits, mais c'est un bon départ.

JUDITH HELLERSTEIN

Judith Hellerstein au micro. Ma question est la suivante. Actuellement, la politique anti-harcèlement s'adresse aux membres de la communauté, et pas tant pour le personnel. Mais dans la communauté, on peut être harcelé par un membre du personnel. Et là, ça ne serait pas géré jusqu'à ce que le Conseil d'administration change les statuts constitutifs. Alors ma question est la suivante : y a-t-il un calendrier dans lequel le Conseil d'administration opérerait ce changement ?

Et par ailleurs, il y a des plaintes. Il y a des gens qui déposent des plaintes au sein de l'ICANN. Les plaintes sont des plaintes relatives au DNS et pas des plaintes en général. Donc s'il y a quelqu'un qui

est relativement nouveau, cette personne va peut-être s'adresser au mauvais endroit. Est-ce qu'il sera alors orienté de la façon appropriée ? Quelle est la marche à suivre ?

ELIZABETH FIELD

Merci Judith. La première chose à dire sur cette nouvelle politique et les membres du personnel, l'essentiel, c'est que le Conseil d'administration examine de très près pour faire en sorte que chaque scénario soit couvert et qu'il y ait chaque fois des politiques et des processus. Il y a un engagement fort absolu. Même si un sujet n'est pas couvert dans la politique anti-harcèlement, il y aura un texte qui couvrira la question du harcèlement, qu'il s'agisse de membres du personnel, de membres de la communauté, quel que soit le poste ou la fonction au sein de l'organisation. Donc voilà comment les choses vont fonctionner. Et cela se déploiera au fil du temps. Voilà donc la première réponse.

La politique est mise à jour. Je ne suis pas donc dans l'équipe de rédaction. Je ne sais pas comment cela évoluera. Mais en ce qui concerne l'intersection entre -- donc, entre les équipes qui s'occupent du travail et l'ombudsman, est-ce qu'il y a les bons interlocuteurs, les bonnes autorisations, il y a des intersections. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

JUDITH HELLERSTEIN

Oui.

KATHLEEN SCOGGIN

Bonjour. Kathleen Scoggin au micro. Oui, c'est en rapport à ce que disait Jonathan dans le développement de vos cours. C'est très bien, mais est-ce que ça va avoir un impact ? Si c'est -- ça doit être beaucoup lu, beaucoup utilisé. Est-ce que ça va être obligatoire pour tout le monde ? Je sais qu'il y a des séances obligatoires, des cours et ainsi de suite, pour les boursiers, par exemple. Mais est-ce que c'est pour la communauté au sens large que ces cours seront obligatoirement suivis ? Donc je voulais savoir ce qu'il en était.

ELIZABETH FIELD

Oui, excellente question. Bon, c'est -- les informations seront présentes. Les cours seront existants. Mais en effet, les personnes doivent obtenir les informations, sinon ça ne va pas être utile. Et les personnes qui ont besoin d'un soutien également doivent pouvoir accéder à ces informations. Donc l'aspect obligatoire, je vais mettre cela de côté, parce que, ça, c'est une question de politique. Mais ce que je dirais, c'est que ma propre expérience m'a indiqué qu'il y a différentes manières de créer des incitations. Comment appeler cela ? Ah, je ne trouve pas le bon mot. Donc un intérêt collectif, je dirais, est quelque chose qui est beaucoup plus efficace pour changer les comportements que des aspects obligatoires.

Donc il y a de cela plusieurs années, j'ai analysé les résultats, les changements de comportement, et comment être le plus efficace à ce niveau. Parfois, il y a des formations obligatoires, en effet, où on montre aux personnes que ce sont des points très importants, mais où on n'a pas véritablement de changement de

comportement parce que les personnes ne sont pas très réceptives. Lorsque ce sont des cours obligatoires à suivre, par exemple, donc, il faut voir quels sont les meilleurs résultats que l'on peut obtenir. Je crois qu'on peut créer des normes et des standards concernant les comportements. Et je crois que ces cours doivent être pour parler de différentes cultures, cultures d'organisation, rôles, différents rôles.

Donc c'est une question qui revient tout le temps. Comment changer les comportements dans les groupes ? Et ça, c'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup. Donc on pourra continuer les débats.

JONATHAN ZUCK

Oui, donc c'est la pression, la pression du groupe. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Aziz, allez-y.

AZIZ HILALI

Vous avez parlé de quand vous allez organiser un sondage. C'est une très bonne idée. Moi, je voudrais juste savoir si vous pensez que ce sondage va avoir une amélioration dans la démarche pour améliorer la transparence et la responsabilité, pas seulement au sein du sommet de l'ICANN, c'est-à-dire le Board, mais aussi au niveau des constituants de l'ICANN, à savoir les SO/AC, etcétera. Est-ce que vous allez aller dans la profondeur vers la communauté ? Merci.

ELIZABETH FIELD

Merci beaucoup de cette question sur ce sondage. En effet, c'est seulement pour observer donc le bureau du Ombuds -- le service du Ombuds, et obtenir un retour, collecter des informations de la part des communautés. Comment on peut améliorer mes services — les services de l'Ombudsman. Donc je serai transparente. Je vais partager les résultats pour que tout le monde soit au courant des résultats. On espère qu'on aura plus de 20 personnes qui prendront ce sondage, qui répondront aux questions. Et ce sera ma responsabilité, avec un plan d'action pour prendre en compte ce qui a été découvert à partir de ce sondage. Donc ce n'est pas, je dirais, pour tout l'écosystème, c'est uniquement pour mes services d'ombudsman. J'espère avoir répondu à votre question.

JONATHAN ZUCK

Très bien. Nous allons avancer à notre prochain point. Mais. Merci beaucoup Liz. On est toujours très heureux de rester en contact avec vous. Et il faut que les personnes soient conscientes de l'existence de vos services, et c'est très bien. Donc nous avons eu ces débats et c'est très positif.

Et nous allons maintenant passer la parole à Eduardo, qui va nous parler un petit peu du NomCom.

EDUARDO DIAZ

Je ne sais pas si vous savez déjà ce qu'est le NomCom, je pense. C'est un groupe. La commission de nomination. Il y a donc des délégués dans ce groupe NomCom, qui sont sélectionnés à partir

de chaque SO et AC. Et l'objectif, ce n'est pas de nommer, mais c'est de véritablement désigner donc des personnes. Et donc ça, c'est au niveau des différents SO/AC qui sont sélectionnés par NomCom.

Et le concept, lorsque ça a été créé, c'est que vous vouliez qu'il y ait des personnes qui proviennent de l'extérieur de l'ICANN, qui donnent des idées fraîches sur l'ICANN. Mais c'est ouvert à tout le monde. Ça aussi, c'est une possibilité pour les personnes qui travaillent à l'ICANN, qui sont intéressées à contribuer plus à l'ICANN. Donc vous pouvez déposer des dossiers de candidature. Donc l'objectif est très large. C'est ouvert à tout le monde.

Donc voilà qui nous sommes. Nous avons quelques délégués. Levez la main si vous êtes des délégués NomCom. Donc Voilà, nous avons Tom Barrett. Nous avons donc le président élu, Tom Barrett. Nous avons Anne-Marie, qui représente EURALO. Moi, je représente NARALO. Donc voilà toutes ces personnes qui travaillent au NomCom.

Et j'espère que vous serez motivés pour présenter vos candidatures, et à deux postes à la fois. Il faut bien entendu remplir deux dossiers de demande, mais vous pouvez déposer deux dossiers de candidature. Donc si vous faites l'effort de faire un dossier de candidature, déposez deux dossiers, parce que si vous n'obtenez pas un poste, vous pouvez avoir plus de chance d'en obtenir un second.

CHARLES MOK

Oui, merci beaucoup Eduardo. Je vais passer aux postes qui sont disponibles durant ce cycle.

Donc, nous recherchons des leaders. Diapo suivante. Donc premièrement, nous recherchons trois membres pour le Conseil d'administration de l'ICANN. Diapo suivante. Il y a donc une situation. Vous en avez peut-être entendu parler lorsque nous avons ouvert les dossiers de candidature en janvier. Tout le monde pouvait déposer des dossiers, mais la situation a changé très récemment parce que le conseil de la ccNSO et de la GNSO ont déjà sélectionné leurs membres du Conseil d'administration très récemment. Donc, cela a causé une situation. Cette situation où l'Amérique du Nord est au maximum -- est à cinq membres du Conseil d'administration. Cela signifie donc qu'on ne peut plus considérer des dossiers de candidature provenant d'Amérique du Nord, de personnes étant d'Amérique du Nord pour le Conseil d'administration. Mais il y a des situations complexes au niveau de la résidence, au niveau des doubles citoyennetés. Donc il faut prendre cela en ligne de compte.

Donc pour les personnes qui ont déjà déposé des dossiers de demande avant que cette situation se passe, donc pour l'Amérique du Nord, eh bien, on va leur envoyer un courriel et on va les informer de la situation concernant l'Amérique du Nord, parce qu'ils pourraient éventuellement déposer un dossier pour un autre poste.

Nous avons un membre pour le Conseil d'administration des identificateurs techniques publics (PTI). Nous avons trois représentants régionaux à l'ALAC, Comité consultatif At-Large, donc, qui doivent venir de la région Afrique, Asie-Pacifique ou région Amérique latine et Caraïbes. Donc cela, donc, est important pour vous au niveau de l'ALAC.

Nous avons au niveau du ccNSO — du conseil de la ccNSO — un membre. Très bien. Je peux changer de micro. Et je pourrai donc m'orienter de cette manière. Donc nous avons également -- et nous sommes également à la recherche d'un membre pour la ccNSO, deux membres pour le conseil de la GNSO aux deux postes des parties contractantes et de la Chambre des parties non contractantes.

Nous avons donc le résumé de ces dix postes qui sont ouverts. Et Eduardo a fait référence à cela. Vous pouvez poser deux dossiers de candidature au maximum. Donc pas trois. Pas plus de deux. Donc merci de vous limiter à deux postes lorsque vous déposez vos dossiers. Et il faut le faire avant le 28 mars 2025, à 23 h 59 UTC. Donc vous avez encore quelques semaines pour donc en apprendre plus sur ces postes. Vous pouvez aller sur cette adresse, sur ce lien hypertexte, et vous pouvez -- on est quatre, vous l'avez vu dans la salle. Vous pouvez aller parler aux délégués et vous pouvez en parler autour de vous également pour promouvoir cette possibilité de déposer des dossiers de candidature.

Donc, n'hésitez pas à nous envoyer des emails si vous avez des questions, mais nous pouvons également répondre à certaines des questions maintenant. Tom Barrett est coprésident et Anne-Marie présente. Je ne sais pas s'il y a quelque chose que vous voudriez rajouter, Tom? Eduardo ou quelqu'un d'autre ? Personne ?

EDUARDO DIAZ

Je vais me répéter. J'encourage tout le monde ici présent à déposer un dossier de candidature. Vous ne risquez rien. Il n'y a rien à perdre. Et vous pouvez continuer à contribuer de cette manière à l'organisation ICANN et également déposer deux dossiers de candidature pour deux postes.

JONATHAN ZUCK

Je me demande comment vous faites pour sortir de la communauté de l'ICANN pour obtenir des dossiers de candidature ne provenant pas de l'écosystème ICANN, pour justement trouver de nouveaux visages et de nouvelles idées en dehors de l'ICANN.

CHARLES MOK

Je vais essayer de répondre à cela. Nous avons des recruteurs ou donc chasseurs de têtes qui travaillent dans les réseaux sociaux et dans d'autres communautés. Et nous promouvons sur LinkedIn par exemple également ces postes. Et nous voulons avoir des personnes qui ne sont pas immédiatement dans la communauté de l'ICANN, qu'ils déposent vraiment des dossiers de candidature et qu'ils aient un œil neuf.

Oui, le recruteur qui nous aide cherche des personnes qui connaissent bien les critères que nous recherchons, que nous devons respecter. Et ils ont un réseau mondial et ils cherchent des candidats et les motivent à déposer des dossiers.

NITIN WALIA

Des recruteurs uniquement pour le Conseil d'administration, pour tous les postes, pour tous les postes je crois ? Uniquement pour le Conseil d'administration.

Néanmoins, pour tous les autres postes, nous avons une campagne sur les réseaux sociaux et nous sommes associés à diverses organisations. Et nous communiquons et sensibilisons par l'intermédiaire d'autres organisations également pour nous assurer que la communauté technique du monde entier soit informée de la possibilité de déposer des dossiers de candidature pour obtenir ces postes.

JONATHAN ZUCK

Je ne vois pas d'autres mains levées, donc je vous remercie de cette mise à jour. Et si cela vous intéresse, eh bien, vous savez maintenant où vous adresser, comme l'a indiqué Eduardo. Merci. Je sais que vous êtes à beaucoup travailler dans votre salle. Vous êtes sortis de votre salle de travail et on est très heureux de votre participation.

Nous allons maintenant passer au point suivant. Alan Greenberg va nous parler de ce poste justement, de ce siège numéro 15 au Conseil d'administration et nous parler de cette sélection.

ALAN GREENBERG

Très bien. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Donc le siège 15 au Conseil d'administration est prévu, donc, dans les statuts constitutifs. Au départ, l'ALAC avait une liaison. Et donc le résultat, c'est que, lors de la première révision d'At-Large, nous avons donc un directeur nommé par At-Large.

Diapositive suivante.

Vous le savez peut-être. On en est à son troisième mandat. Et les statuts constitutifs limitent ces mandats. Et donc -- il y a donc un empêchement d'avoir trois mandats consécutifs. Et nous recherchons donc de la nouveauté pour occuper ce siège.

La structure est relativement complexe, donc elle a été créée quand il y avait un grand nombre de personnes impliquées dans l'At-Large. Et maintenant donc, il y a deux comités, donc un BMSPC, c'est-à-dire un comité chargé du processus de sélection des membres au Conseil d'administration. Donc un membre sélectionné par chaque RALO et un suppléant. Et puis il y a aussi un comité d'évaluation des candidats au Conseil d'administration. Donc deux membres sélectionnés par chaque RALO. Et aussi un suppléant par RALO. Et donc c'est important. Chaque membre de l'un de ces comités ne peut pas donc postuler à un poste. Donc, si

vous prévoyez donc [à] briguer ce poste, ne prévoyez pas de faire partie du comité.

Donc, le BMSPC supervise la totalité du processus de sélection, à l'exception de quelques tâches qui sont spécialement — spécifiquement associées à l'ALAC, c'est-à-dire donc la nomination du président de ces deux comités, et donc les tâches donc affectées au BCEC.

C'est la cinquième fois que nous procédons à cela. Maintenant, c'est assez bien rodé. Nous n'anticipons pas une charge de travail considérable. Il suffit donc de suivre les règles qui ont déjà été établies.

Diapositive suivante. Le BCEC a pour tâche d'identifier des candidats qui constitueraient un excellent membre du Conseil d'administration. Donc la tâche -- donc, la définition d'une manifestation d'intérêt, encore une fois, cela a déjà été fait à plusieurs reprises. Nous ne pensons pas que la procédure sera complexe. Nous souhaitons simplement que la procédure soit à jour. Il s'agit donc d'examiner les demandes et les expressions d'intérêts. Donc c'est un processus similaire à celui du NomCom. Donc les candidats doivent être évalués sans parti pris. Et donc il s'agira d'obtenir un consensus sur les candidats en lice. Donc il est important qu'il n'y ait pas de parti pris. Vous ne pouvez pas voter pour la personne issue de votre région.

Et évidemment, il y a un aspect de stricte confidentialité. Les candidats peuvent ou pas avoir déjà divulgué le fait qu'ils se

portent candidats. Mais nous savons que, par le passé, il y a eu des violations de la politique de confidentialité. Nous ne souhaitons pas que cela se reproduise.

Il y a plusieurs étapes au processus. Tout d'abord, il faut réviser les procédures, examiner les procédures. Il y a certaines choses qui datent déjà, qui doivent être mises à jour. Chaque fois que nous menons cette procédure, il y a des éclaircissements qui sont nécessaires. L'idée n'est pas de modifier le processus. Nous ne souhaitons pas le réinventer. Nous avons passé un temps considérable à le mettre en place, et il devrait être au point. Donc on demandera au RALO de sélectionner donc des candidats qui seront ratifiés par l'ALAC. L'expression d'intérêt, donc, ces manifestations d'intérêt doivent être mises à jour. Et puis, ensuite, le BCEC publie la liste des candidats à ce stade.

Les RALO peuvent ajouter des candidats. Et il y a encore des choses à affiner. Mais au bout du compte, il y aura l'élection. Et s'il n'y a qu'un seul candidat, il sera déclaré gagnant de l'élection, donc il sera élu. Il y a une option dans nos règles qui a été ajoutée lors de la dernière série. Si un membre en exercice est éligible, il peut avoir été élu donc par les électeurs, les responsables, les présidents des RALO et de l'ALAC.

Diapositive suivante. Comme je l'ai dit, les électeurs, ce sont les quinze membres de l'ALAC et les présidents des RALO. Et le processus est que, s'il y a plus de trois candidats, ça veut dire que, donc, on rétrécit donc la liste des candidats à trois. Et donc il faudra

un vote pour sélectionner celui qui remporte l'élection. Donc, il y a des dispositions pour les ex æquo. Ce n'est pas impossible que cela arrive. Si l'un des candidats est au nombre des électeurs, il y a une disposition pour qu'il soit remplacé. Les présidents de RALO peuvent donc recevoir des consignes de la part de leur RALO en ce qui concerne le vote. Donc, la décision doit être prise par les RALO. Donc il faut que cela se déroule de façon formelle.

L'ALAC n'a pas de droit de vote. Donc les votes de l'ALAC ne peuvent pas être dirigés. Et chacun doit, dans ce cas, dans le cas de l'ALAC, voter en sa propre conscience. Du point de vue des RALO, vous devez sélectionner donc les membres. Vous pouvez nommer des candidats qui ne sont pas sélectionnés par le BCEC. Ce sont des gens qui doivent avoir soumis une expression d'intérêt. Et donc ils doivent avoir donné leur autorisation. Et chaque RALO peut identifier un candidat qui doit être ajouté à la liste. Et si trois RALO ont sélectionné un candidat, eh bien, cette personne peut être ajoutée à la liste.

Diapositive suivante. Le calendrier, donc le travail des règles de procédure, va se dérouler très rapidement. Et au mois de juin — ce sont donc des dates approximatives, autour du mois de juin, nous allons commencer à sélectionner donc les présidents. Avant le mois de septembre, les RALO doivent sélectionner leurs membres. Il y aura deux comités qui se réuniront avant le 1^{er} septembre. Les expressions d'intérêts donc seront demandées autour du 1^{er} octobre. La liste BCEC sera annoncée au 1^{er} janvier. La liste finale, y compris donc les votes de RALO, au 1^{er} février. Et le mois

de février, c'est l'occasion de faire passer des entretiens aux différents candidats et faire en sorte qu'il y ait un processus organisé pour le faire. Et nous espérons donc annoncer les candidats vers la fin du mois de mars.

Il est possible que l'élection se déroule à l'ICANN84 ou peut-être par voie électronique. La date butoir absolue, selon les statuts constitutifs, c'est six mois avant, donc, la réunion annuelle générale.

Et voilà, c'est tout ce que j'avais à dire. Et je serai heureux de répondre à vos questions.

AVRI DORIA

Avri au micro. Je voudrais poser une question. L'une de mes questions n'est pas pertinente, mais, par le passé, lorsque vous avez quelqu'un qui est en exercice, vous n'avez pas forcément besoin de solliciter un nouveau candidat. Est-ce que j'ai compris ? Est-ce que j'ai bien compris ?

ALAN GREENBERG

C'est un processus que nous avons ajouté la dernière fois. Ça n'était pas dans les règles d'origine. Et la réponse est oui. Le vote de l'ALAC et des présidents des RALO peut se produire après le début du processus, mais avant l'annonce de la liste.

AVRI DORIA

Autre chose, je présume que vous avez les mêmes contraintes, donc pas d'Américains du Nord, car il y a cette même limitation, pas plus de cinq. Vous êtes toujours régis par la même règle ? Vous ne l'avez pas dit. Mais je voudrais m'assurer d'avoir compris.

ALAN GREENBERG

Donc on parle d'un délai d'un an. Donc il faut tenir compte des différents trimestres. Par exemple, si le mandat du NomCom arrive, nous allons faire l'annonce au mois d'avril, au moment du début du NomCom. Donc eux peuvent être contraints à la règle de ne pas donc élire de nouvelles personnes, car il y a quelqu'un en fonction. Donc si nous n'avons pas de départ planifié, eh bien, de toute façon, si nous nous trouvons dans ce genre de situation, nous parlerons au service juridique de l'ICANN.

SEBASTIEN BACHOLLET

Pour répondre à cette question, il y a un siège du NomCom qui arrive en fin de mandat. Et donc nous n'avons pas d'obligation, car c'est un Nord-Américain.

ALAN GREENBERG

Quelqu'un a bien fait ses devoirs. Merci.

VANDA SCARTEZINI

Quelles sont les conditions pour ne pas déposer de candidature ? Donc les présidents de RALO peuvent déposer leur candidature ou pas.

ALAN GREENBERG

Il n'y a pas donc de dispositions à ce sujet. Donc quelqu'un qui est impliqué, qui est bénévole, qui s'implique dans le processus, peut déposer sa candidature. Je ne crois pas qu'il y ait de restrictions. Évidemment, un membre du Conseil d'administration qui a déjà effectué trois mandats ne peut pas déposer sa candidature. Il y a peut-être des restrictions sur les personnes qui ne peuvent pas être candidates, mais je ne sais pas.

EDUARDO DIAZ

Je ne sais pas si vous l'avez dit, mais toute personne d'At-Large peut déposer un dossier.

ALAN GREENBERG

Oui, tout le monde peut déposer un dossier. Mais est-ce qu'ils vont être sélectionnés si on ne les connaît pas ? Je ne sais pas. Donc, dans plusieurs élections que nous avons eues, nous avons eu des candidats qui ne faisaient pas partie de notre communauté. Ce n'est pas un problème. S'ils sont des personnes de qualité, ils peuvent gagner. Très bien.

JONATHAN ZUCK

Merci beaucoup Alan. Et maintenant, nous allons passer au programme de subventions, avec Giovanni Seppia et Shayna Robinson.

SHAYNA ROBINSON

Bonjour à toutes et à tous ! Je suis responsable du programme des subventions avec Giovanni Seppia, qui est vice-président, de la mise en œuvre de ces points. Et ensemble, nous avons travaillé pour définir ce programme de subvention de l'ICANN. Donc je vais aller assez vite parce que nous n'avons pas beaucoup de temps.

Jeudi, nous aurons une séance donc sur ce programme à 13 h 15, à la salle Regency B. Et nous entrerons plus dans les détails. Donc si cela vous intéresse, vous pouvez venir nous voir à ce niveau. Donc sur ce, nous pouvons aller à la diapo suivante, s'il vous plaît.

Donc, en ce qui concerne ce programme d'aide financière de l'ICANN, donc, j'en ai parlé avec votre réseau, avec vos communautés. Nous avons ouvert donc ce programme d'aide financière en mars 2024, le 25 mars, et il s'est refermé le 24 mai 2024.

Donc aujourd'hui, en ce qui concerne ce programme d'aide financière, je peux vous dire ce qui s'est passé. Et nous allons le voir à la diapo suivante -- le processus d'évaluation donc de tous les dossiers de demande que nous avons reçus. À la diapo suivante, nous allons voir ce processus.

Nous avons une révision interne pour voir tous les dossiers de demande et évaluer ces dossiers, les analyser, pour voir s'ils sont éligibles et admissibles, basés sur les critères que nous avons, voir si nous avons besoin d'un retour vers cette personne et obtenir donc parfois plus d'informations sur ces dossiers. Donc nous avons donc ces critères d'éligibilité -- d'admissibilité. Ça, c'était dans le

guide de candidature. Tout cela était indiqué. Soumission des dossiers, et ainsi de suite. Donc éligibilité des organisations, éligibilité pour les différentes activités.

Nous allons passer à la diapo suivante. Nous avons eu un panel indépendant d'évaluation. Donc ce panel a été soutenu par un prestataire externe. C'était externe à l'ICANN. Ce n'était pas le personnel de l'ICANN qui a géré cela. Donc évaluation de tous les dossiers de demande à ce niveau, sur la base de critères, tel qu'indiqué dans le Guide de candidature.

Ce groupe, c'était 52 personnes du monde entier, avec diverses expertises, appartenant à diverses communautés. Et donc il y a des sous-panels, des petits groupes également, qui se sont penchés sur ces dossiers par zones thématiques.

Donc il y a eu un score donné à chaque dossier par rapport aux critères. Donc, ces dossiers ont été notés. Il y a eu des retours, également, qui ont été requis, des détails. Donc, l'ICANN a reçu, à la suite de cela, une liste avec les différentes notes, avec, donc, les dossiers les plus solides selon le panel d'évaluation.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Donc les critères qui ont été utilisés pour évaluer ces dossiers de demande d'aide financière — je me réfère toujours au Guide de candidature. Donc chaque critère a été noté entre 0 à 4. Donc sur une échelle de 0 à 4. Il y eut un rapport de consensus qui détaillait ces notes.

Diapo suivante. Une fois que nous avons reçu cela de la part de ce prestataire de services, nous avons eu une courte liste des meilleurs dossiers qui a donc été définie. Nous avons vérifié et validé qu'il était éligible et admissible pour une aide financière de l'ICANN. Cela inclut les conflits d'intérêts, les différents règlements commerciaux. On a fait une diligence raisonnable sur la réputation de ces personnes et organisations, l'alignement par rapport à la mission de l'ICANN et pour certains, dans certaines régions du monde, toute une détermination, donc, des équivalences possibles qui pouvaient exister.

Donc quatrième étape et diapo suivante. Donc en janvier, nous avons la production de la liste finale que nous allons envoyer au Conseil d'administration pour approbation en janvier. Le 26 janvier, il y a une résolution pour avancer avec cette liste de candidats. Et nous allons travailler avec ces candidats pour signer des contrats et des accords et commencer à [dispenser] et déboursier les fonds.

Donc, on n'a pas encore terminé les négociations contractuelles. Donc nous ne sommes pas en mesure de publiquement annoncer ces prix. Mais pour le moment, ces informations sont confidentielles. Mais nous espérons que, très bientôt, nous serons en mesure de publier cela. Parce que même si nous ne sommes pas en mesure de partager des informations de ce type, nous pouvons vous indiquer quelles sont les tendances concernant ces dossiers et fournir donc des données aussi.

Nous allons passer à la diapo suivante. Nous avons donc reçu 247 dossiers de demandes. Et la liste finale — les dossiers qui ont été reçus et qui ont été acceptés, c'est 23 dossiers. Un taux d'acceptation de 9,3 %. Donc c'était très concurrentiel. Ce n'était pas facile d'obtenir ces aides financières de l'ICANN.

Nous pensons donc que nous avons un groupe solide. Je pense que ça a été très bien diffusé, les informations sur ce programme d'aide financière de l'ICANN.

Et à la diapo suivante, nous voyons que les négociations se déroulent pour les aspects contractuels. Nous espérons que les 23 recevront donc une aide financière. Et nous faisons de bonnes négociations de contrat -- de signé. Ce n'est pas encore fait.

Comme je vous l'ai dit, nous pensons que cela va être très positif. Voici la distribution par région, donc les candidats retenus, les dossiers retenus. C'est, je crois, satisfaisant qu'il y ait cet équilibre entre les régions. Il y a eu certains pays qui ont participé [que] d'autres. Je crois que, géographiquement, nous avons une bonne diversité géographique comme vous le voyez à l'écran.

Et à la diapo suivante, nous voyons par pays — quels sont les pays. Donc sur 247 dossiers de demande, 22 % de tous ces dossiers provenaient des États-Unis. Donc c'est pour cela qu'il y a cinq récipiendaires provenant des États-Unis. Et ils ont soumis beaucoup de dossiers de demande. Mais vous avez également cela

pour le Kenya, qui a envoyé 11 % des dossiers et qui a reçu 13 %.
Donc, les Pays-Bas également très bien représentés.

À la diapo suivante, des financements pour ce cycle de subventions. 10 millions de dollars, c'était le maximum donc au jour d'aujourd'hui. Mais je vous rappelle que les négociations se poursuivent au jour d'aujourd'hui. Nous sommes presque à 10 millions de dollars. Et vous voyez une nouvelle fois chaque région, comment elle est financée. Donc l'aide moyenne -- le montant moyen d'aide est de 433 000 USD. C'était 500 000 USD maximum de toute façon. Ben, on est en moyenne presque à 500 000 USD par dossier retenu. Donc en ce qui concerne les différents thèmes pour soutenir ces thématiques, nous l'avons dans le Guide de candidature. Nous voyons une grande diversité également en ce qui concerne les différents projets.

Nous avons en jaune la sécurité et la stabilité du DNS et des systèmes d'identificateurs. Nous avons également l'acceptation universelle, vous le voyez. Nous sommes très heureux de cela. À la suite de ces négociations, nous pourrions partager avec vous la liste des dossiers retenus et des actions et projets qui seront ainsi soutenus. Nous apprécions la participation de toutes et tous qui ont déposé des dossiers, même si vous n'avez pas reçu cette aide financière. Nous apprécions le fait d'avoir reçu tant de dossiers. Nous savons qu'il y avait des limites financières, donc nous donnerons plus d'informations sur les prochains cycles qui existeront au niveau de ce programme d'aide financière de l'ICANN.

Donc voilà, je crois que c'est tout pour moi. Donc y a-t-il des questions ?

JONATHAN ZUCK

Donc rapidement. Donc le pourcentage. Vous avez parlé de critères. Tout a été déboursé, quoi ! Mais comment ils ont respecté les critères ?

SHAYNA ROBINSON

Donc bonne question. Donc nous avons des éléments plus spécifiques, mais je dirais qu'il y a un grand nombre qui a donc été très proche des critères. Donc, c'est très important d'articuler le type de projet que nous pouvions soutenir à l'ICANN. Et les critères d'éligibilité n'ont pas toujours été suivis. Mais il faudra que l'ICANN ait peut-être d'autres critères pour que plus de personnes soient éligibles, mais également que nous élargissions les différentes thématiques pour qu'il y ait la possibilité de financer plus d'actions.

Mais je ne sais pas si Giovanni voulait rebondir là-dessus. Il y avait 109 qui n'étaient pas éligibles. 100 sur 111 ont respecté tous les critères. Donc près de la moitié.

AMRITA CHOUDHURY

Merci beaucoup. Donc merci beaucoup de ces informations. J'ai deux questions. Les chiffres que vous avez indiqués ici, est-ce ceux qui ont été sélectionnés ? Ou est-ce que c'est tous les dossiers qui sont arrivés aux étapes ultimes ? Donc, lorsque vous prenez le

programme d'aide financière, c'est après pas mal de temps, je crois, qu'il y a des personnes qui ne sont peut-être pas la même organisation. Donc, est-ce que vous allez réduire ce programme ? Parce que je crois que ça a pris beaucoup de temps quand même.

SHAYNA ROBINSON

Donc, les données qui sont présentées ici, c'est pour tous les dossiers de demande, y compris les 23 qui vont recevoir une aide financière. Donc en ce qui concerne le calendrier, je suis tout à fait d'accord avec vous. Je suis nouvelle à l'ICANN, mais j'en apprends beaucoup sur le processus. Mais c'est vrai que nous voudrions aller plus vite la prochaine fois et avoir la capacité d'ouvrir une fenêtre de dépôt des dossiers et de déboursier des fonds beaucoup plus rapidement. Nous voulons nous améliorer à ce niveau et c'est un indicateur de performance clé pour nous que nous devons absolument améliorer. Donc aller plus vite, parce qu'il y a des personnes qui, en mars dernier, ont soumis un dossier de demande et nous sommes déjà pratiquement un an plus tard et nous ne sommes plus dans la même situation. Les choses ont évolué. Donc il faut aller plus vite et il faut continuer néanmoins à travailler dans une intégrité très solide.

JONATHAN ZUCK

Je ne sais pas qui était premier. Donc je vais aller. Je vais être biaisé. Je vais aller à notre monde.

LANCE HINDS

Merci monsieur. Donc je crois que lorsque vous avez financé tous ces détails, est-ce qu'il était possible d'avoir plus d'informations sur les succès pour le projet ? Parce que lorsque vous avez répondu à tous les dossiers de demande, bon, vous leur avez dit, vous n'avez pas obtenu le financement, mais est-ce que vous avez expliqué le pourquoi ? Et est-ce que vous avez donné un raisonnement lorsque vous [allez] publier ces projets ? Est-ce qu'on pourra mieux comprendre les raisons du succès ou du manque de succès de ces dossiers de candidature lors de la prochaine série. Ces informations pourraient être très utiles pour déposer des dossiers. Parce que, là, vous savez simplement que, bon, vous n'avez pas réussi à obtenir un financement, mais est-ce que vous allez donner des raisons ? Est-ce qu'on va connaître des raisons pour cela ?

SHAYNA ROBINSON

Deux choses à ce sujet. Oui. Nous allons publier donc le nom des lauréats. Nous ne partagerons pas tous les détails de ces projets, mais nous rendrons les choses publiques. Donc, si vous avez déposé une candidature et que vous ne faites pas partie des finalistes, comme c'est indiqué dans le Guide de candidature, vous pouvez demander à recevoir des informations sur la raison pour laquelle vous n'avez pas été retenu. Donc, il est important que vous sachiez cela. Vous pouvez envoyer un email à notre programme d'aide financière sur ICANN org, et nous vous donnerons des informations complémentaires.

ABDULKARIM OLOYEDE

Merci beaucoup pour cette présentation. Je m'appelle Abdulkarim. Je voudrais savoir pourquoi il y a tant de secrets autour des lauréats. Normalement, on annonce les lauréats et on commence à négocier le contrat. Donc j'aimerais en savoir un peu plus. Pourquoi ce n'est pas comme d'habitude maintenant en termes de retour ? D'une manière générale, le retour d'information, c'est quelque chose qui doit être envoyé. Ici, c'est l'envers -- à l'envers. On doit donc demander du feedback avant de le recevoir.

SHAYNA ROBINSON

Donc notre pratique, c'est de faire en sorte qu'on accorde des aides aux organisations. Il n'y a pas de certitude jusqu'à ce que le contrat soit signé. C'est pour cela que la liste n'est pas publiée. Il faut vraiment d'abord que l'on s'assure que tout est bien organisé et bien ficelé auprès de ces organisations. Donc, nous voulons nous assurer que, quand nous annonçons quelque chose, eh bien, tout va se dérouler comme prévu.

Maintenant, en ce qui concerne les retours, les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été retenus, nous leur annonçons que -- nous leur annonçons s'ils ont oui ou non été retenus. Mais si vous souhaitez des informations complémentaires, y compris des informations qui ont été émises par le panel et en ce qui concerne les notes et les scores, eh bien, il va falloir nous contacter, car notre système ne nous permet pas de diffuser ces informations d'une manière générale. Je ne sais pas si cela fait sens. Merci.

JONATHAN ZUCK

Encore un commentaire.

ALFREDO CALDERON

Vous saviez que j'allais poser une question tôt ou tard ; je le fais toujours. Ma question est la suivante : dans le Guide de candidature, est-ce qu'il y a une attente claire en ce qui concerne le calendrier d'attente ? Ce délai d'attente qui dure pratiquement un an ?

SHAYNA ROBINSON

Oui, il y a un calendrier qui est stipulé. Et donc on s'attend à ce que le Conseil d'administration prenne une décision à la fin de l'année. Et donc, c'est là que le processus de négociation du contrat est prévu pour le mois de février. Nous suivons le calendrier prévu, mais nous savons -- nous reconnaissons que c'est un laps de temps qui est long. Mais nous allons à l'avenir améliorer cela. Ce sont des projets qui sont vivants, qui sont en cours. Et parfois, les calendriers sont difficiles à respecter.

JONATHAN ZUCK

Merci. La séance est levée. La réunion est terminée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]